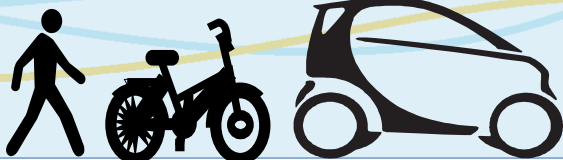


La mobilité des personnes âgées et les trajets vers les services du quotidien

Faciliter les trajets du quotidien pour un public pouvant connaître des obstacles à la mobilité

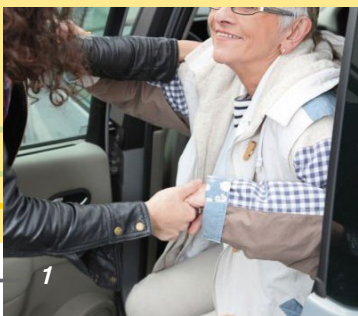
- Eparpillement des services (commerces, spécialistes médicaux, activités de loisirs...), changement des habitudes de vie, baisse du revenu, perte d'autonomie, les obstacles à la mobilité se multiplient avec l'avancée dans l'âge et peuvent amener jusqu'au renoncement à la mobilité.
- Un tel constat interroge les pouvoirs publics, notamment dans un département qui est aussi attractif pour les nouveaux retraités. Il est donc nécessaire que les territoires anticipent le vieillissement de la population en lien avec les services de mobilité.
- L'anticipation doit passer par :
 - des infrastructures qui permettront le maintien d'une mobilité active ;
 - des services adaptés à la personne et à la demande.



Partage de la voiture

Le covoiturage et le covoiturage solidaire sont des solutions de transport confortables, flexibles et conviviales pour les seniors qui ont perdu leur autonomie, le second offre également une solution à des usagers en situation de précarité économique.

Transport solidaire de la communauté de commune du Pays de Chantonay (85), adapté aux seniors.



Modes actifs



Passerelle douce reliant les communes d'Indre et de Saint Herblain (44) notamment adaptée aux seniors.

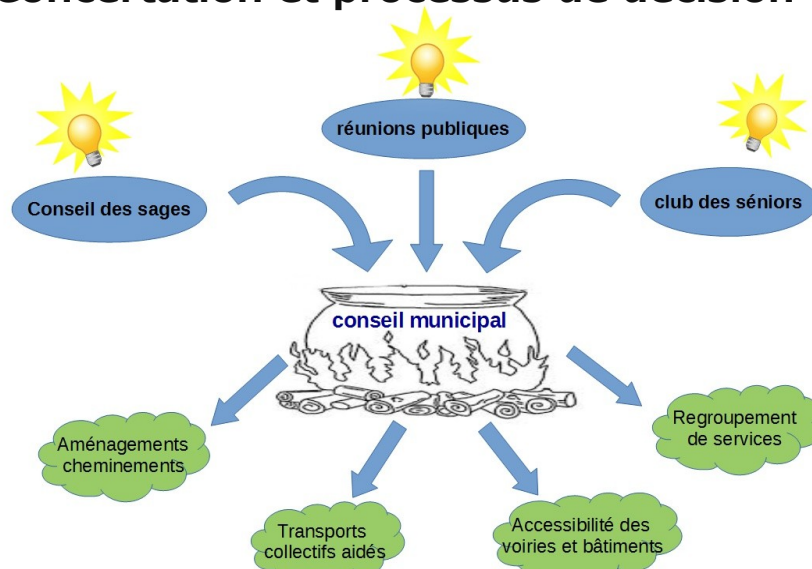
Améliorer les cheminements doux permet aux seniors de gagner en autonomie, le chemin étant plus agréable et facile à pratiquer.

L'accessibilité aux seniors est essentielle. Elle implique l'installation d'un mobilier urbain adapté (ex : des bancs publics pour faire des pauses durant les trajets).

Sources

- 1) Communauté de communes du Pays de Chantonay – 2013
- 2) Ouest-France – 2016
- 3) Mairie d'Aizenay – 2015
- 4) Cityzen Mobility – 2013
- 5) Mairie de Chaumes-en-Brie

Concertation et processus de décision



3



Cityzen
Mobility

Service de transport à la demande adapté aux besoins spécifiques des seniors. Cityzen mobility a pour projet de s'étendre sur les territoires ruraux prochainement.

Transports en commun particuliers

Le transport à la demande est utile pour des usagers aux déplacements ponctuels trop longs pour être réalisés en modes actifs.

Navette pour les seniors dans la commune de Chaumes-en-Brie (77)



Les navettes sont mises en place pour un public spécifique. Le circuit réalisé s'adapte à chaque fois aux besoins de l'utilisateur : commerces de proximité, marché ou supermarché, spécialistes médicaux, lieux de loisirs...

Regroupement des services

La création d'une maison de santé est utile pour permettre aux usagers d'optimiser leurs déplacements, en évitant la dispersion des services.



Maison de santé à Aizenay (85)

Acteurs et partenariats

Le territoire qui a la compétence en matière d'accessibilité des services et commerces, peut également être pilote dans la mise en place de navettes et du réseau de transport à la demande. Il peut également encourager et accompagner les initiatives locales (covoiturage solidaire associatif...).

Les associations de seniors, éventuellement le conseil des sages de la commune, ainsi que les associations ou services d'accompagnement des personnes doivent être associés à la réflexion sur les aménagements à réaliser.

Documents d'urbanisme

Le SCoT* est l'occasion de prescrire la réalisation de plans communaux de déplacements à l'échelle des bourgs et l'identification de la trame viaire permettant un accès aux commerces, services et équipements pour les personnes à mobilité réduite. Il peut également recommander la mise en oeuvre de transports à la demande.

Les PLU(i)* déclinent ces prescriptions :

- au niveau du PADD*, pour affirmer les objectifs d'accessibilité des transports collectifs et d'application des plans de déplacements établis en lien avec les Plans d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE*) des communes.
- En prévoyant des OAP* prenant en compte la mobilité douce dans le cadre d'ilôts incluant des services publics et des services à la personne.

En savoir plus

1) *Les outils de la mobilité - fiche n°4 le transport à la demande une offre complémentaire pour des usages spécifiques, CERTU, 2011*

* *Tous les sigles sont repris et expliqués dans le glossaire*